



**Comité des transports**

**PROCÈS VERBAL PROVISOIRE 26**

**le lundi, 4 mars-2013**

**9 h30**

**salle Champlain, 110, avenue Laurier ouest**

---

- Note: 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 3. À mois d'avis au contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal ont été présentés au Conseil le 27 mars 2013 dans le Rapport No 25 du Comité des transports.*

**Présents:** Président : K. Egli  
Vice- Président : A. Hubley  
Conseillers: R. Bloess, P. Clark, D. Deans, M. Fleury, S. Moffatt,  
T. Tierney, M. Wilkinson

**Absents:** Conseiller D. Chernushenko (Affaires municipales)

**DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

**ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

Procès-verbal 25 - 6 février 2013

**CONFIRMÉ**

## COMMUNICATIONS

### Réponses aux demandes de renseignements

- Demande de renseignements CT 12-12 - Politique municipale en matière d'élimination des véhicules et date d'achat de nouveaux véhicules
- Demande de renseignements CT 01-13 - Coût annuel des réparations des dommages causés par les chasse-neige
- Demande de renseignements CT 02-13 - Liaisons interprovinciales (3) (Fleury)

REÇU

### MOT D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT

Le président Egli aborde brièvement les questions qui seront examinées par le Comité au cours de ce trimestre et décrit le rôle que joue le Comité dans la recherche de solutions répondant à la fois aux besoins et aux préoccupations de tous les voyageurs.

## OPÉRATIONS MUNICIPALES TRAVAUX PUBLICS

1. ÉTUDE SUR LE STATIONNEMENT LOCAL DANS LE VIEIL OTTAWA-SUD  
ACS2013-COS-PWS-0003 CAPITALE (17)

### RECOMMANDATION DU RAPPORT :

**Que le Comité des transports recommande au Conseil de prendre connaissance de l'étude sur le stationnement local dans le Vieil Ottawa-Sud.**

ADOPTÉE

**URBANISME ET INFRASTRUCTURE  
URBANISME ET GESTION DE LA CROISSANCE**

2. PROJET PILOTE DE RÉDUCTION DES DROITS POUR PERMIS DE  
TERRASSE EXTÉRIEURE RUE PRESTON  
ACS2013-PAI-PGM-0070 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 

RECOMMANDATION DU RAPPORT :

**Que le Comité des transports prenne connaissance du présent rapport.**

REÇU

3. LE CENTRE-VILLE EN ACTION : TRANSFORMER LES RUES D'OTTAWA –  
RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE  
ACS2013-PAI-PGM-0064 SOMERSET (14) RIDEAU-VANIER (12)
- 

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT :

**Le Comité des transports recommande au Conseil :**

1. **de recevoir l'étude Le centre-ville en action comme guide pour la planification et la conception des améliorations qui seront apportées aux rues, tel que décrit dans le rapport;**
2. **de demander au personnel de mettre à jour la conception fonctionnelle de la rue Rideau, entre la promenade Sussex et la rue Dalhousie, comme il est décrit en détail dans le rapport; et**
3. **de demander au personnel de préparer des conceptions de paysage de rue ainsi qu'un plan de mise en œuvre pour la rue Queen, entre les rues Lyon et Elgin.**

Nelson Edwards, urbaniste III, Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance, et Ron Clarke, Delcan Corporation, donnent un résumé du point. Une copie de cette présentation PowerPoint est conservée dans les dossiers.

MM. Edwards et Clarke, ainsi que Nancy Schepers, directrice municipale adjointe, Urbanisme et Infrastructure, répondent aux questions et aux préoccupations soulevées par les membres du Comité et d'autres membres du Conseil.

Les recommandations du rapport sont ensuite présentées au Comité et ADOPTÉES telles quelles.

ARTICLE ADDITIONNEL

MOTION N<sup>o</sup> CT 26/01

Motion du Conseiller A. Hubley :

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Comité des transports déroge des règles de procédure pour approuver l'ajout de l'article suivant aux fins de considération par le comité dans sa réunion d'aujourd'hui, conformément au paragraphe 84(3 du règlement qui régit les travaux du Conseil [Règlement 2006-462], étant donné qu'il est nécessaire de reporter le projet avant d'entreprendre d'autres travaux de planification et de conception :**

**« Report de la construction du trottoir de l'avenue Botsford Sud »**

ADOPTÉE

La motion suivante est présentée au nom du conseiller Hume :

MOTION N<sup>o</sup> CT 26/02

Motion du Conseiller R. Bloess :

**ATTENDU QUE la Ville met en œuvre le programme de construction prescrit dans le Plan de la circulation piétonnière; et**

**ATTENDU QUE le plan prévoit la construction d'un trottoir sur l'avenue Botsford Sud; et**

**ATTENDU QUE la collectivité priorise la construction d'un trottoir sur l'avenue Saunderson; et**

**ATTENDU QUE la collectivité ne croit pas que la construction d'un trottoir sur l'avenue Botsford Sud soit nécessaire à ce moment-ci; et**

**ATTENDU QUE le meilleur moyen d'obtenir l'appui de la collectivité pour la construction de trottoirs réside dans une compréhension étendue de la connectivité; et**

**ATTENDU QUE le plus bel exemple de connectivité communautaire surviendra lorsque les trottoirs de l'avenue Botsford Nord et de l'avenue Botsford Sud pourront être conçus et construits au même moment;**

**QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT RÉSOLU de reporter la conception et la construction du trottoir de l'avenue Botsford Sud jusqu'au moment où la conception et la construction des tronçons nord et sud pourront être entreprises simultanément.**

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION (POUR EXAMEN LORS D'UNE RÉUNION SUBSÉQUENTE)

La motion suivante est présentée au nom de la conseillère Holmes :

MOTION

Motion du Conseiller P. Clark :

**ATTENDU QUE** l'intersection de l'avenue Bronson et de la rue Somerset Ouest sera entièrement fermée afin de permettre des travaux de construction pendant huit semaines, soit du début d'avril à juin 2013;

**ATTENDU QUE** les membres de la ZAC du quartier chinois de la rue Somerset sont extrêmement préoccupés par les répercussions de cette fermeture sur leurs commerces, en raison de leur expérience récente lors d'autres fermetures de rues, notamment la réfection de la rue Preston (2008-2011), la construction de l'arche royale du quartier chinois (2010), la réfection de la rue Somerset Ouest (2010-2012) et celle de l'avenue Bronson (2012-2013);

**ATTENDU QUE** la ZAC du quartier chinois de la rue Somerset a demandé la mise à disposition de deux parcs de stationnement municipaux, où il serait possible de stationner gratuitement après 17 h 30 pendant la durée de la fermeture du carrefour (d'avril à juin 2013), afin d'encourager les clients à fréquenter leurs commerces;

**ATTENDU QUE** le personnel de la Direction du stationnement ne dispose pas de l'autorité nécessaire pour modifier la tarification du stationnement à court terme, en prévision des conditions à venir;

**IL EST RÉSOLU QUE**, en réponse à la demande de la ZAC, les parcs de stationnement municipaux visés (Lot 11 – 687, rue Somerset Ouest, Lot 12 – 760, rue Somerset Ouest) soient gratuits après 17 h 30 d'avril à juin 2013;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** la réglementation sur le stationnement sur voirie, qui prévoit actuellement la gratuité du stationnement sur voirie le samedi dans le secteur de la ZAC du quartier chinois de la rue Somerset, soit maintenue afin d'assurer une cohérence avec les autres ZAC et zones commerciales à proximité (rue Elgin, ZAC de la rue Wellington Ouest, ZAC du village de Westboro, ZAC de la rue Bank, ZAC Preston).

## MOTION

Motion du Conseiller P. Clark :

**ATTENDU QUE la Ville a mis en œuvre le programme de construction requis par le Plan de la circulation piétonnière approuvé par le Conseil;**

**ET ATTENDU QUE le Plan exige la construction d'un trottoir le long de la place Meadow Park;**

**ET ATTENDU QUE la communauté n'est pas d'avis qu'il soit nécessaire de construire un trottoir le long de la place Meadow Park;**

**ET ATTENDU QUE la meilleure façon d'obtenir l'appui de la communauté quant à la construction du trottoir est de lui faire comprendre ce qu'est la connectivité au sens large;**

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la conception et la construction d'un trottoir et d'une bordure de rue le long de la place Meadow Park soient révoquées.**

## AUTRES QUESTIONS

En réponse aux questions et aux préoccupations soulevées par les conseillers Bloess et Clark, le directeur général, Travaux publics, accepte de fournir des renseignements sur les activités de déneigement effectuées au cours de la dernière tempête de neige.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 11 h 20.

---

Coordonnateur du comité

---

Président